

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le jeudi 23 janvier 2025

Une nouvelle consultation médico-légale pour adultes victimes de violences aux HUG

Une consultation, gratuite et confidentielle, pour victimes de violences vient d'ouvrir en ce début d'année aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Elle s'adresse à toute personne adulte victime de violences, qu'elles soient communautaires¹, conjugales ou familiales².

La nouvelle consultation médico-légale pour adultes victimes de violences (CMLV) des HUG constitue la documentation médico-légale (constat médical avec photographies des blessures) afin d'aider les victimes à faire valoir leurs droits. La consultation est indépendante du dépôt de plainte.

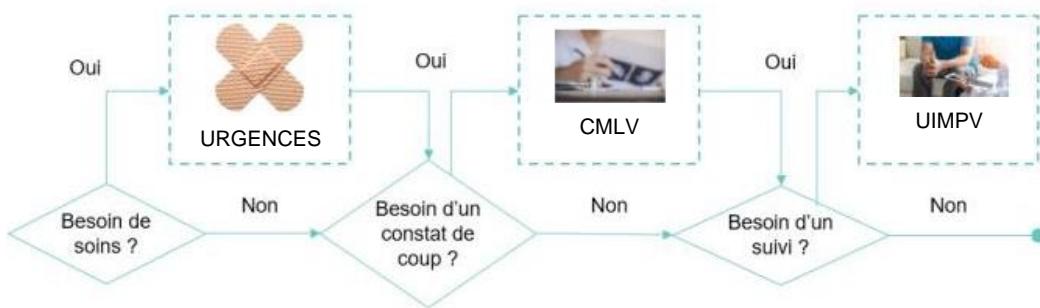
Jusqu'à la fin de l'année 2024, les constats de violences, par exemple « coups et blessures », étaient effectués aux Urgences. Avec une consultation dédiée, les avantages sont nombreux. Ces constats sont proposés de manière systématique, sans que la victime ait à en formuler proactivement la demande. Ils s'effectuent sur rendez-vous, il n'y a donc pas d'attente. L'équipe de la consultation se compose de deux médecins légistes, d'une responsable d'équipe de soins et de quatre infirmières spécifiquement formées à l'élaboration de la documentation médico-légale et de deux secrétaires. Le temps de prise en charge aux Urgences est diminué, et les urgentistes peuvent se concentrer sur les soins.

Les nouveaux locaux sont un lieu plus calme et sécurisant que les Urgences pour recueillir le récit détaillé des violences vécues, et les risques de se sentir stigmatisé ou jugé y sont moindres. L'accueil de la victime s'effectue ainsi dans un cadre qui offre le temps nécessaire et permet, si nécessaire, de la réorienter vers le réseau de partenaires offrant un soutien médico-psycho-social ou juridique. Il peut notamment s'agir de l'Unité interdisciplinaire de médecine et prévention de la violence (UIMPV) des HUG, qui propose évaluations, conseils et suivis thérapeutiques.

¹ Sur la voie publique ou le lieu de travail par exemple

² Cette consultation ne concerne pas les violences sexuelles, dont les victimes continuent à être prises en charge aux Urgences gynéco-obstétricales pour les femmes et aux Urgences adultes pour les hommes.

UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE :



La CMLV est rattachée au Centre universitaire romand de médecine légale (CURML) et s'inspire d'une structure similaire du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), l'Unité de médecine des violences. À noter que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise de fournir des services médicaux-légaux aux victimes de violences³.

En chiffres

La CMLV prévoit d'accueillir quelque 600 consultations par an, un nombre appelé à augmenter. Selon les statistiques de l'Unité de médecine des violences du CHUV, 61,2 % des violences sont communautaires (avec une majorité de victimes hommes), 32,8 % ont lieu au sein du couple et 6 % au sein de la famille. Comme la CMLV constitue une mission d'intérêt général (MIG), elle est financée par le Département de la santé et des mobilités (DSM). Son budget s'établit à 859 000 francs la première année, loyer inclus.

Informations pratiques

La CMLV se situe à la rue Jean-Violette 29, à proximité des Urgences adultes. Elle est ouverte sept jours sur sept, sur rendez-vous : 022 372 15 00 du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h, ainsi que les week-ends et jours fériés de 8h à 12h.

Des services d'interprétariat peuvent être organisés et la [garde d'enfants Tom Pouce](#) peut être sollicitée pendant la consultation.

3

https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/43732/9789242595253_fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y



Pour de plus amples informations
HUG, Service de presse et relations publiques
presse-hug@hug.ch
+41 22 372 37 37

Retrouvez tous nos communiqués de presse sur [notre site Internet](#).

Si vous souhaitez vous abonner à nos listes de diffusion et recevoir nos communiqués de presse, [laissez-nous vos coordonnées](#).

Suivez nous également sur :



Les HUG : soins, enseignement et recherche de pointe

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) rassemblent [huit hôpitaux publics et deux cliniques](#). Leurs missions sont de prodiguer les soins à la communauté dans toutes les spécialités médicales, de contribuer à former les médecins et le personnel de santé et d'effectuer des recherches médicales et soignantes. Les HUG sont centre national de référence pour [l'influenza](#), les [infections virales émergentes](#), les [méninocoques](#), ainsi que pour l'immunologie de transplantation et le [laboratoire national de référence pour l'histocompatibilité](#). Ils sont centres collaborateurs de l'OMS [dans six domaines](#) et [centres d'excellence](#) dans plusieurs secteurs. Les HUG soignent 250 000 personnes par an, proposent plus de 2 000 lits hospitaliers et emploient 12 803 personnes.

Plus d'informations sur [publications-hug](#)

www.hug.ch – presse-hug@hug.ch

Le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML)

[Le Centre universitaire romand de médecine légale](#) (CURML) est situé sur les deux sites hospitalo-universitaires de Lausanne (CHUV) et de Genève (HUG). Ce centre, dirigé par la Professeure Silke Grabherr, dispose d'un effectif d'environ 240 collaborateurs et collaboratrices dont les activités s'exercent au sein de treize unités spécialisées des sciences forensiques: 1) la médecine légale, 2) l'imagerie et l'anthropologie, 3) la toxicologie et la chimie, 4) la génétique, 5) la médecine et psychologie du trafic, 6) l'analyse du dopage, 7) la médecine des violences, 8) la psychiatrie, 9) la psychiatrie forensique pour familles, enfants et adolescents 10) le droit médical, l'éthique et la médecine humanitaire, 11) unité facultaire de toxicologie, 12) unité facultaire d'anatomie et de morphologie, 13) institut suisse de taphonomie forensique humaine

Son domaine de compétences s'exerce tant au plan régional que national et international.